

Fumez le  
**Garcia Moreno**  
à 5c et vous aurez pour votre argent

# L'ÉVENEMENT

Demandez les Cigares  
**Dixie et Camillo**  
Les meilleurs Cigares à 10c

43<sup>ME</sup> ANNEE No. 253

JOURNAL POPULAIRE

JEUDI, 17 MARS 1910

## LE DEBAT SUR L'ADRESSE

COMMENCÉ HIER APRES-MIDI

**Le chef de l'opposition fait une critique vigoureuse de la politique ministérielle.-- M. Gouin commence bien et finit mal.-- M. Bourassa le tourne sur le gril pendant plus d'une heure**

TRIBUNE DES JOURNALISTES  
16 Mars 1910.

Tout indique que le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône sera assez long. Il a été ajourné ce soir par M. Alexandre Taschereau. Après M. Taschereau, on entendra sans doute M. Prévost ou M. Lavergne ou un autre de l'opposition. Par égard pour nos compatriotes irlandais, la Chambre ne s'ouvrira probablement pas demain soir. Il n'est donc pas probable que le débat soit conclu avant vendredi soir.

L'orateur, M. Pelletier, monte à son siège à 3.15. Plusieurs pétitions sont présentées par MM. Lévesque, Leclerc, Mercier, Nault, Finnie, Gouin, Létourneau et autres. L'assistant-greffier donne lecture du rapport du comité spécial chargé de nommer ceux qui devront faire partie des différents comités. Ce rapport est adopté.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Prévost demande qu'il soit ordonné à la commission d'enquête Prévost-Kelly de siéger. Le premier ministre répond que le gouvernement n'a rien à voir là-dedans, et que la commission se réunira si elle le veut.

M. Prévost: Mais cette commission n'existe plus.  
M. Gouin: Ça se peut.  
M. Prévost: Mais comment va-t-elle siéger, quand elle est morte?  
Enfin, M. DUPUIS, le jeune député de Kamouraska, le bébé de la législature, prononce le discours pour appuyer l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Dupuis commence par confesser qu'il est fort ignorant de la politique et des choses de la politique. Il trouve pénible que des milliers de compatriotes s'en soient allés tenter fortune aux Etats-Unis. Il dit qu'il ne recherche pas les causes de ce désertement des campagnes par les nôtres. Maintenant, nous devons donner à chacun sa part du domaine national.

Parlant des rapports entre les marchands de bois et les colons, M. Dupuis dit qu'il resta beaucoup à faire. La législation actuelle est loin d'être parfaite. Peut-être que le travail d'une commission serait plus efficace que les critiques. — M. Dupuis déplore la dévastation de nos forêts; cette triste expérience doit nous faire songer à l'avenir. Passant à l'agriculture, il loue le gouvernement de l'établissement sur un plus haut pied de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. Il loue notre organisation scolaire actuelle. "Il n'entre pas dans l'esprit du parti libéral, dit-il, d'opprimer le clergé et ce ne sont que quelques sectaires qui veulent diminuer l'influence qu'il exerce dans nos écoles." M. Godfroy Langlois se passe lentement la main sur la moustache et il sourit.

Enfin, M. Dupuis repasse en revue tous les paragraphes du discours du trône, à tout instant, il lance une boîte de félicitations aux membres de la droite. Ceux-ci cependant ne se font pas mourir à l'applaudir. M. WALSH, député de la division Ste-Anne de Montréal, lui succède; il seconde M. Dupuis. Il n'a pas le souffle long; il parle environ cinq minutes.

Pendant son discours, M. Bourassa arrive. Les députés de la gauche, l'applaudissent longuement. M. Gouin hausse la tête. Non! mais ce qu'il doit tomber sur les nerfs du premier ministre, M. Bourassa!

**LE CHEF DE L'OPPOSITION**  
Le vaillant chef de l'opposition, se lève au milieu des applaudissements frénétiques de ses amis.

Il adresse un mot de félicitations aux auteurs et secondaires de l'adresse en réponse au discours du trône. Il a été heureux d'entendre les paroles de M. Dupuis, quant à la colonisation; M. Dupuis a les mêmes idées que les oppositionnistes sur le sujet. Et cependant, M. Dupuis n'avait par pour mission d'exposer le faible de la politique ministérielle. M. Teller, prend ensuite le discours du trône, et l'épêche magistralement.

Mais d'abord, il tient à conseiller à M. Gouin de faire de nouveau le voyage qu'il a fait à Toronto. A force de fréquenter les bons législateurs, peut-être M. Gouin viendra-t-il à acquiescer de meilleures qualités administratives.

**LES DROITS DES LEGISLATURES**  
M. Teller croit qu'il n'est pas juste que le gouvernement fédéral dépouille les législatures provinciales de leurs attributions en se permettant par exemple, de donner des privilèges à des propriétés immobilières, ou d'incorporer des compagnies qui ne feront affaire que dans les limites

d'une province. Ces agissements sont injustes même par exemple, pour les propriétaires dont les terrains ont été expropriés par certaines compagnies de chemin de fer. Les propriétaires poursuivent-ils ou sont-ils poursuivis, ils doivent avoir des démarches qu'ils ne feraient pas, si l'autonomie des provinces n'était pas lésée. Et cela, leur coûte plus cher. Quand le gouvernement voudra défendre l'autonomie provinciale, l'opposition sera toujours là pour lui aider.

**L'ANNEXION DE L'UNGAVA**  
Quant à la question de l'annexion de l'Ungava, c'est une affaire nouvelle. C'est la troisième discussion du trône dans lequel il en est parlé. Et c'est toujours dans les mêmes termes.

"Quand je regarde le discours du trône, dit M. Teller, je me demande à cet article, si ce n'est pas dans le but de faire croire au public que le gouvernement s'est donné bien de la peine, beaucoup travaillé, depuis la dernière session pour régler cette question. En face du discours du trône, M. Teller reste sceptique, ne voyant qu'un minuscule dossier pour cette affaire, une couple de lettres!

L'opposition est absolument favorable à l'annexion de l'Ungava.

**LA REFORME DES STATUTS**  
Un autre article du discours du trône: les statuts refondus. Ce qu'il y a de curieux dans cette affaire, — puisque les statuts sont prêts — c'est qu'ils ne soient pas imprimés. On dirait que le gouvernement a manqué d'imprimeurs! Est-ce possible!

**LES COMMISSIONS**  
a) L'an dernier la commission des utilités publiques fut constituée. Ca ne pressait pas, puisqu'il n'y avait qu'un mois qu'on a nommé les membres de cette commission.

b) Mais une autre question plus intéressante, c'est celle des barrières de péage. L'abolition des barrières de péage, nous disaient-ils, pourtant, était facile. Ce ne fut pas une légère surprise quand le gouvernement vint nous dire l'an dernier qu'il ne savait comment faire. Le gouvernement à la fin suggéra une commission chargée d'étudier la question; cependant, on attendait un gros coup, la Angus Short Line, à construire autant de barrières de péage qu'elle en aurait besoin.

D'un côté, on instituait une commission pour abolir les barrières de péage; d'un autre côté, on prenait l'argent du peuple pour en établir d'autres. Quelle logique!

Mais, cette commission, de même que celle pour étudier les moyens de combattre la tuberculose sont loin d'être des questions nouvelles.

**L'INSTRUCTION PUBLIQUE**  
M. Teller est heureux d'aborder la question de l'instruction publique. Il félicite M. Dupuis des bonnes paroles qu'il a dites sur le sujet. Il faut que la religion soit à la base de l'enseignement, mais, M. Dupuis n'a pas été assez loin. Il a oublié de mentionner qu'il y a plusieurs journaux dans son parti, qui prétendent que nous sommes des athées, dans la province de Québec, et qui émettent pourtant bien des opinions qui ne doivent pas être siennes...

**ECOLE D'AGRICULTURE**  
Quant à la subvention que le gouvernement vient d'accorder à l'école d'Agriculture de Ste-Anne nous en sommes, dit M. Teller. En favorisant qu'il allait être plus que jamais bien notre devoir.

**LA COLONISATION**  
L'an dernier le gouvernement nous disait qu'il allait être plus que jamais l'ami du colon. Que sont devenues ses belles promesses? Au lieu d'une loi large et généreuse pour le colon le gouvernement a passé la loi la plus mesquine la plus étroite, la plus arbitraire.

Aussi, les terres les plus prospères à l'agriculture ne peuvent pas être distribuées, si c'est la volonté du Ministre d'agir ainsi. On a obligé le colon de se contenter d'un seul lot, ne considérant pas que le père de famille aime le plus souvent à grouper sa famille autour de lui. Il s'agit plus de lettres latentes peut-être mais le gouvernement est encore loin de faire sa part.

**UN NOUVEAU DISTRICT JUDICIAIRE**  
On annonce enfin la création d'un nouveau district judiciaire. C'est de la décentralisation. L'opposition en est pourvu que le gouvernement ait des vues droites.

**TRIBUNAUX POUR ENFANTS**  
L'opposition est aussi disposée à aider le gouvernement dans la création de tribunaux pour les jeunes dé-

linquants, pourvu encore que le gouvernement ne fasse pas de patronage.

**REORGANISATION DES TRIBUNAUX**  
On veut établir un nouveau service policier. A quel bon? Quand souvent partent du procureur-général des avis entravant les démarches des policiers?

A l'heure actuelle le châtiment des crimes est laissé à l'initiative privée: rien de plus injuste.

**UN FAIT ORDINAIRE**  
Le gouvernement nous apprend, dit M. Teller, que des experts ont été envoyés dans le district de Chibougamou. A quoi nous sert-il de connaître cela?

C'est un fait bien ordinaire.

**LE BUDGET**  
Maintenant, on nous annonce un surplus de \$169,537, en laissant de côté, ce qui a été payé comme subvention aux chemins de fer. Cela veut dire que sans les \$900,000, sans le subside fédéral, c'est un déficit considérable dans l'administration. Cela veut dire que sans les nouvelles taxes imposées par le gouvernement, c'est un déficit énorme.

Lors de la dernière session, on a passé une loi imposant une taxe sur les corporations municipales, qui comprennent par exemple, les écoles. On disait que cette loi atteignait que l'agriculture. Et cependant, elle atteint même jusqu'à ceux qui, par esprit public, risquent leurs propres deniers pour établir une industrie nouvelle dans leur localité.

La province est en-dessous, sans les \$900,000, du gouvernement fédéral. Et il a continué de vendre des limites à bois, quand il annonçait le contraire. Ça a aussi vendu des pouvoirs d'eau. Depuis 1907, on vend des pouvoirs d'eau à tout venant et le plus souvent sans même connaître ces pouvoirs.

Depuis 97 le gouvernement est en train de déposséder les propriétaires. Le gouvernement dans sa soif de taxer, afin de cacher ses gaspillages, dépouille les propriétaires de lots de grèves.

Ici, M. Teller cite le cas de M. Turgeon. Dans cette affaire, le gouvernement ne s'est pas contenté de vendre les terrains appartenant à des rivières, mais même ceux appartenant à la commission du Havre de Québec.

Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement va même jusqu'à vendre les terrains des particuliers terrains concédés depuis 200 ans. Le gouvernement vend, d'après ce principe, des banes de sable et des carrières. C'est facile, d'avoir un surplus quand on dépouille les propriétaires.

Mais, il y a plus. On va jusqu'à vendre l'eau des rivières! Ainsi, le gouvernement a vendu à deux millions Dupuis, le droit exclusif de faire récolte de la glace, sur une certaine étendue de la Gatineau.

Un habitant de l'endroit voulait s'approprier de la glace sur l'endroit concédé. Il fut poursuivi. Le juge déclara nulle l'action du ministre qu'il blâma.

**LA REFORME DE LA LOI ELECTORALE**  
Dans le discours du trône, il n'est pas fait mention de ce qu'on proposait l'an dernier et qu'on n'a pas fait. Dans le discours du trône, l'an dernier, on annonçait la réforme de la loi et des systèmes électoraux. Cependant rien n'a été fait.

Il faudra, lorsqu'on sera décidé d'accomplir cette réforme, il faudra ne pas oublier de modifier les conditions requises pour les contestations d'élections. D'après la loi actuellement en force, lorsque l'élection est nulle depuis quatre mois, le contestant n'a plus droit de procéder. Quoi de plus injuste?

**L'EXPLOITATION DE LA PULPE**  
Le Lieutenant-Gouverneur ne parle pas, non plus de la modification de sa politique regardant le bois de pulpe. Comment se fait-il qu'à la dernière session, M. Gouin n'ait pas songé à faire autre chose que de combattre l'opposition, sur cette importante question, tenant toujours la même ligne de conduite? Au lendemain de la session, M. Gouin a estimé qu'il devait plus à ses convives qu'à ses collègues de l'Assemblée. Est-ce que tous les députés n'avaient pas plus de droits d'être renseignés avant les convives du ministre à l'Hôtel Windsor?

A un refus aux députés, au comité des comptes publics le droit de s'enquérir des pièces et documents concernant les comptes publics. On a rayé ce droit. Le revenu, le produit des taxes, etc., ça ne regarde pas les députés?

**LES COMPTES PUBLICS**  
Et les comptes publics? Hélas!

ils sont tenus de telle façon que des hommes d'affaires, que des experts même, n'y comprennent rien. On y rencontre des erreurs à toutes les pages. Il serait temps que les comptes fussent tenus d'une manière intelligente.

M. Teller dit quelques mots contre dernière loi concernant les régistres, puis, il termine, en disant quelle doit être l'honnêteté du député.

Et maintenant, dit le digne chef de l'opposition, dans quel but ai-je dit ce que je viens de dire? Dans le seul but d'être juste et de défendre la justice. J'ai parlé pour renseigner mes collègues de l'Assemblée, afin qu'ils sachent quelles sont les tendances mauvaises ou politiques de la politique ministérielle. J'ai fait mon devoir.

Lorsque M. Teller reprit son siège il est applaudi longuement et très vivement par les députés de la gauche. Un discours comme celui que vient de prononcer M. Teller, est un discours qu'on n'oublie pas de si tôt.

**SEANCE DU SOIR**  
La séance est reprise à 8.30 h. Sir Lomer Gouin débute par des félicitations à l'orateur et croit devoir rappeler au président de la Chambre qu'il doit sa position au gouvernement et à ses amis. Il félicite aussi les auteurs et secondaires de l'adresse et particulièrement M. Dupuis, un élève du collège de Ste-Anne, qui fait honneur à la province de Québec.

Abordant les sujets mentionnés dans le discours du trône, le premier ministre dit que le gouvernement ne se borne pas aux belles paroles mais qu'il fait des actes loüables.

Si les amis du gouvernement ne parlent pas de ses faiblesses c'est que le gouvernement se vante de n'avoir pas de faiblesses. Le chef de l'opposition dit que notre administration a été décevante. Pour le parti conservateur sans doute, mais pour les électeurs de la province, non, puisque depuis, le gouvernement a gagné toutes les élections partielles. M. Gouin fait alors l'énumération des différentes élections partielles. Arrivé à Gaspé, M. Gouin se choque et crie que malgré la colonie, le gouvernement a fait l'un des hommes les plus distingués de la province.

Passant à son voyage à Toronto, M. Gouin remarque que M. Teller ferait bien de visiter cette bonne société s'il croit que son contact peut avoir un bon effet qu'il le dit. Ce voyage lui a donné l'occasion de discuter avec le gouvernement d'Ontario la question des droits des provinces en matière d'incorporation de certaines compagnies. Une réunion aura lieu le 29 courant à Ottawa, pour discuter cette question et tâcher de conserver aux provinces leurs droits à ce sujet.

M. Bourassa demande s'il sera aussi question des incorporations par lettres patentes?

M. Gouin répond que la conférence n'a pas été convoquée dans ce but, mais qu'il en sera probablement question. Tout ce que l'on veut c'est que les droits des provinces et d'Ontario soient bien définies.

C'est par la persistance qu'on a réussi à obtenir le rajustement des subventions aux provinces. Le gouvernement se montrera aussi ferme sur l'annexion de l'Ungava et il y réussira.

La question des travaux de péage est à régler et le gouvernement y travaille. Cela ne sera fait pas du jour au lendemain mais cela se fera. Vous nous reprochez d'avoir nommé de nos amis; nous avons confiance dans nos amis.

M. Teller.—Je n'ai pas parlé de cela.

M. Gouin.—Alors, vous trouvez que ce sont de bonnes nominations?

M. Teller.—Je n'ai pas parlé de cela.

Le premier ministre arrive à la question scolaire et réclame le mérite d'avoir augmenté le salaire des inspecteurs d'écoles quand les conservateurs n'ont rien fait de 1892 à 1897.

M. TELLER: Voilà trois ans que vous êtes au pouvoir et c'est le premier fois que vous faites quelque chose.

M. Gouin annonce qu'il veut faire de l'école de Ste-Anne l'équivalent de l'école d'agriculture d'Oka.

En matière d'industrie laitière, le premier ministre reconnaît que le parti conservateur a fait beaucoup mais il revendique aussi ce que le gouvernement libéral a fait sous ce rapport.

La réorganisation judiciaire consistera pour le moment, à nommer un comité qui étudiera les différentes propositions déjà soumises à la considération du public.

L'expédition à Chibougamou est une proposition préalable à la construction d'un chemin de fer vers cette région si les explorations justifient la réalisation de ce projet.

En terminant, le premier ministre

touche à la question des lots de grève et déclare qu'il n'a jamais dit que la question Dusseault-Turgeon serait référée à la Cour d'Appel. Il a dit qu'elle serait référée aux tribunaux et elle l'est actuellement.

M. LAVERGNE: Pas référée par vous.  
M. GOUIN: Qu'est-ce que vous en savez?

M. LAVERGNE: Parce que c'est la commission du Havre et non pas vous qui poursuivez.

M. GOUIN: Il y a poursuite parce que le gouvernement le veut.

M. LAVERGNE: Prétendez-vous que vous avez un contrôle sur la commission du Havre?

M. GOUIN: Non, c'est vous qui prétendez cela.

M. LAVERGNE: Alors, ce n'est pas vous qui poursuivez.

Le premier ministre annonce enfin, que les droits de coupe seront augmentés et clot son discours par une expression de confiance dans la reconnaissance populaire.

**M. BOU ESSA**  
Après une brève entrée en matière, M. Bourassa, après les orateurs précédents, attaque le discours du trône. La moitié du discours du premier ministre, dit M. Bourassa, veut dire que la raison du plus fort est la meilleure, que le droit du plus fort est le meilleur. Parce que le parti libéral, est sorti victorieux de sa victoire, M. Gouin est sûr que sa politique est excellente. Ainsi, M. Gouin, qui se prétend le défenseur des idées des vieux libéraux, jette l'injure à son parti. A son tour, et aux applaudissements de la gauche, M. Bourassa reproche vivement au premier ministre de n'avoir pas exprimé sa vraie opinion au sujet de l'exportation du bois de pulpe. C'est ici à Québec, il y a près de sept ans, que cette politique fut préconisée par un nationaliste. Le président actuel du conseil législatif, l'hon. M. Turgeon, combattit cette politique. Tous les ministères la qualifièrent d'absurde. Et cependant la politique nationaliste triompha, sur cette question.

Parlant de la construction d'une école forestière, M. Bourassa reproche à M. Gouin de proposer la construction de cet édifice avant que l'on connaisse le programme d'étude avant même que soit connu comment sera administrée cette école.

Quant à la colonisation, M. Bourassa n'a pas des félicitations à offrir au premier ministre. Et si, comme me dit celui-ci, si des terres nouvelles ont été fondées, et des colons se sont élevés, c'est malgré le gouvernement. La colonisation est agonisante dans notre province. Si, lors de son dernier voyage, au lieu d'échanger de l'un bénéfice de coup avec notre premier ministre d'Ontario, M. Gouin eût seulement fait le tour des différents ministères, il eût vu, d'après les statistiques, que dans la province, soeurs, cinquante colons s'établissent contre un dans notre province. Soeur, cinquante colons mieux passer son temps à jaser ou à se faire banquetter. Il aime mieux cela que de se monter dans Argentaill ou dans Drummondville.

Le gouvernement émet des lettres patentes: C'est beau sur la papier, mais ce que le peuple veut ce sont des enfants du sol.

M. Gouin veut agrandir son empire. Il y veut annexer l'Ungava. L'Ungava existait du temps de Cartier, mais personne ne le connaissait à venir. Argentaill ou dans Drummondville.

Le gouvernement émet des lettres patentes: C'est beau sur la papier, mais ce que le peuple veut ce sont des enfants du sol.

M. Gouin veut agrandir son empire. Il y veut annexer l'Ungava. L'Ungava existait du temps de Cartier, mais personne ne le connaissait à venir. Argentaill ou dans Drummondville.

Le gouvernement émet des lettres patentes: C'est beau sur la papier, mais ce que le peuple veut ce sont des enfants du sol.

M. Gouin veut agrandir son empire. Il y veut annexer l'Ungava. L'Ungava existait du temps de Cartier, mais personne ne le connaissait à venir. Argentaill ou dans Drummondville.

Le gouvernement émet des lettres patentes: C'est beau sur la papier, mais ce que le peuple veut ce sont des enfants du sol.

M. Gouin veut agrandir son empire. Il y veut annexer l'Ungava. L'Ungava existait du temps de Cartier, mais personne ne le connaissait à venir. Argentaill ou dans Drummondville.

Le gouvernement émet des lettres patentes: C'est beau sur la papier, mais ce que le peuple veut ce sont des enfants du sol.

M. Gouin veut agrandir son empire. Il y veut annexer l'Ungava. L'Ungava existait du temps de Cartier, mais personne ne le connaissait à venir. Argentaill ou dans Drummondville.

**F. SIMARD & CIE.** 142, RUE ST-JOSEPH

### Un Enorme Achat de Soie

10,000 Vgs de MAGNIFIQUE SOIE FOULARD IMPRIMEE

#### A 40 CENTS DANS LA PIASTRE

Ce Nouvel Achat Provient d'un des plus grands Manufacturiers connus, qui voulait à tout prix vendre pour du comptant toute la balance de SOIE qu'il avait en mains.

Les MANUFACTURIERS nous FONT des OFFRES AUSSI Etonnantes, parce qu'ils reconnaissent que nous vendons chaque saison des milliers et des milliers de verges de Soie; et c'est en les achetant par d'aussi grandes quantités que nous obtenons des prix aussi avantageux, et dont nous faisons profiter nos clients dans les mêmes proportions.

Pas une seule Dame ou Jeune Fille, ne doit manquer l'unique Occasion que nous leur offrons de se procurer de magnifique SOIE d'Été pour Toilette d'Été à un prix aussi ridicule.

Cette VENTE est Commencée, et occupera une magnifique place sur le comptoir de soies au premier étage, où la bonne lumière du jour en grande quantité rendra facile la tâche d'appareiller les teintes et les couleurs, et les clients quel qu'en soit le nombre seront servis promptement.

L'Ouverture de cette VENTE intéressera toutes les personnes qui pensent à se procurer une Toilette d'Été.

Le LOT Comprend à peu près 10,000 Verges de très BONNE SOIE FOULARD IMPRIMEE, 27 pouces de large. Patrons rayés, par pois ou fleuris, et dessins orientaux, toutes les dernières nouveautés pour 1910.

**Valant 80c à \$1.00**  
la verge, Pour 39 cents

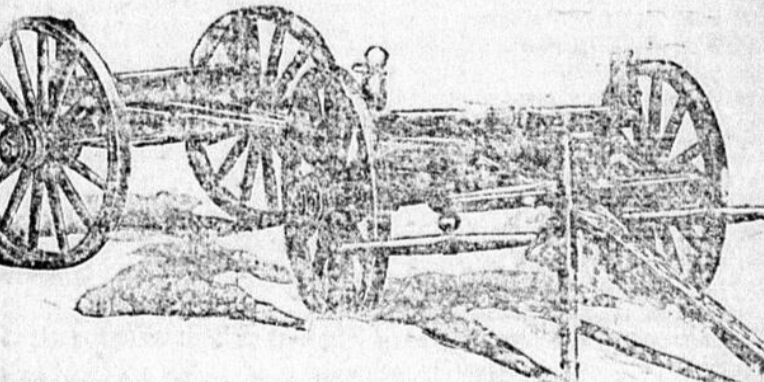
**F. SIMARD & CIE**

**LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC**  
BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE (Bureau Chef) 21 rue St-Jean, en face de la Cote du Palais  
ST-ROCH . . . . . 73 rue St-Joseph.  
ST-SAUVEUR . . . . . 801 rue St-Vaite  
ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire Fontaine et St-Jean.  
BASSE-VILLE . . . . . coin Cote La Montagne et rue St-Pierre.  
LIMLOU . . . . . pres de l'Église.  
LEVIS . . . . . 103 rue Commerciale.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste et Limoulu sont ouvertes tous les Samedis et Lundis, le soir, de 7.00 à 8.50 hrs. Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

**Wagons pour la Ferme, Wagons pour les Contracteurs**



Nous avons la Voiture qu'il faut pour ceux qui prennent des contrats  
Pour les Chantiers, pour les Chemins de Fer

Ayez nos prix et nos conditions vous intéresseront

STOCK EN MAINS. PROMPTE LIVRAISON

**P. J. Legare**  
MANUFACTURIER & NEGOCIANT  
773 A 287 RUE ST-PAUL & 32 A 30 RUE ST-VINCENT

Quebec

L'ÉVÉNEMENT

Québec : - - - - - Jeudi, 17 Mars 1910

LE SENAT

FERA-T-IL SON DEVOIR ?

La Chambre des Communes en a pratiquement fini avec le bill de la défense impériale.

Dans quelques jours cette mesure aura subi l'épreuve du comité général, puis elle sera adoptée en troisième lecture par un vote strict de parti, et elle passera ensuite au Sénat.

Quelle va être l'attitude de la Chambre Haute ?

Quelle réception va-t-elle faire à cette législation la plus grave, la plus redoutable pour l'avenir de notre pays, qui lui ait été soumise depuis la Confédération ?

C'est ce que tout le peuple canadien se demande aujourd'hui avec anxiété.

La Chambre des Communes, dominée par un gouvernement qui l'influence impériale à complètement hypnotisée, la Chambre des Communes où les passions politiques se donnent libre cours et où l'intérêt personnel et les convoitises du patronage pousent souvent l'instinct de la conservation jusqu'aux plus grandes lâchetés, a fait la sourde oreille à la grande voix de l'opinion publique.

De nombreuses pétitions couvertes de milliers de signatures, protestant contre l'impérialisme militaire et réclamant une consultation populaire avant d'engager davantage le pays dans cette voie funeste, ont été déposées sur le bureau de la Chambre, et il en arrive encore tous les jours à Ottawa.

Les masses populaires, spécialement la classe agricole et la classe ouvrière non seulement de la province de Québec, mais aussi des provinces anglaises, ont manifesté, par leurs orateurs et par de nombreuses correspondances individuelles publiées dans la presse, leur profonde répulsion pour la politique impérialiste du gouvernement Laurier et leur opinion en faveur du plébiscite.

Mais la Chambre des Communes a passé outre.

Le parti libéral y domine pourtant par une grande majorité !

Et c'est le parti qui se proclame en toute circonstance le parti du peuple, le plus ferme champion des droits et des libertés populaires !

Or dans cette Chambre aux trois quarts libérale, il ne s'est trouvé qu'un petit groupe d'hommes assez courageux pour placer dans cette mémorable circonstance, la patrie avant l'empire, les intérêts canadiens avant les intérêts impérialistes, et demander que le peuple soit au moins consulté avant de le charger du lourd fardeau du militarisme impérial.

Mais ils ont préché dans le désert. Leurs appels en faveur d'un plébiscite s'adressaient à une députation endoctrinée par les agents de l'impérialisme ou courbée sous la discipline de parti. Ils s'adressaient surtout à un gouvernement qui ne veut pas consulter le peuple parce qu'il en a peur et qu'il tient plus au pouvoir qu'au respect de la volonté populaire.

La Chambre des Communes s'est donc moquée de l'opinion publique. Par 41 voix de majorité, elle a jeté à la face du peuple canadien le plus profond mépris de sa volonté. Elle lui a signifié que, pour le moment, il n'est pas le maître, et doit subir, bon gré malgré, la politique néfaste que ses représentants lui imposent.

Mais le dernier mot n'est pas dit. Il sera bientôt prononcé par le Sénat. Et le peuple se demande maintenant s'il aura plus d'amis, plus de protecteurs à la Chambre Haute qu'il en a trouvés à la Chambre populaire. Il se demande si le sénat, qui a si souvent dans le passé sauvegardé ses intérêts, qui l'a protégé bien des fois contre maintes mesures dangereuses venant de la Chambre des Communes, saura faire preuve d'autant d'indépendance et de vaillance que vient d'en manifester la Chambre des Lords en Angleterre sur la question budgétaire.

Se plaçant bien au-dessus des partis politiques et n'ayant en vue rien autre chose que l'intérêt général de la nation, la Chambre des Lords n'a pas hésité à exprimer son refus de recevoir le lourd budget qui lui était soumis. La situation était critique. L'administration

publique devait en souffrir momentanément, mais la Chambre des Lords, par déférence pour la volonté populaire, n'a pas osé voter un aussi formidable budget, sans le soumettre à l'approbation du peuple anglais. Et par la motion Lansdowne, qui a été adoptée par une très grande majorité, elle a répondu au gouvernement, qui commandait alors plus de deux cents voix de majorité aux Communes, nous ne pouvons ni refuser ni adopter ce budget avant que le peuple ait exprimé son opinion ; nous en passerons par la volonté populaire.

Et le peuple anglais a pratiquement donné raison à la Chambre des Lords. Car la majorité libérale a sombré dans la tourmente électorale, et le gouvernement Asquith qui aujourd'hui menace ruine, ne peut plus compter que sur ses alliés, les irlandais et les ouvriers, pour se maintenir au pouvoir.

La question de la défense impériale va placer le sénat dans la même position où s'est trouvée la chambre des Lords en face du budget du gouvernement Asquith.

Il va avoir à se prononcer entre le gouvernement Laurier, dont la politique modifie radicalement la base de nos relations avec l'empire, impose au pays le lourd fardeau du militarisme et nous lance dans le tourbillon des guerres européennes, et le peuple canadien qui n'a jamais été consulté à ce sujet.

Quel parti va-t-il prendre ? Celui du gouvernement Laurier et de l'empire ou celui du peuple du Canada ?

Le Sénat peut plus facilement que la Chambre des Communes, se placer au-dessus des partis politiques, dont il est après tout absolument indépendant. Il n'a pas à s'occuper du jeu des partis, ni à redouter le verdict populaire. Sa position est inattaquable. Il domine toute la scène politique et se heurte tant d'intérêts divers. Et son caractère de modérateur lui fait un devoir de mettre un frein à tout empiètement sur les prérogatives du peuple.

Or le bill de la Marine de guerre que le peuple n'a jamais demandé et sur lequel il n'a jamais même exprimé d'opinion, est une mesure qui doit être traitée par le Sénat au point de vue exclusif des intérêts et de la volonté de la nation.

Il ne s'agit pas tant de savoir pour le moment si l'Angleterre a besoin de notre aide, que de connaître le sentiment du peuple canadien sur cette question, et savoir s'il est disposé à se saigner à blanc pour se donner une marine militaire et prendre part à toutes les guerres de l'Empire.

Or pour le savoir il faut le lui demander. De là la nécessité d'une consultation populaire.

D'ailleurs rien ne presse. Que la construction de cette marine de guerre soit commencée six mois plus tôt ou six mois plus tard, ça ne changera aucunement la position de l'Angleterre, et ça ne modifiera pas l'échiquier européen d'un iota. Et d'ici à six mois, le gouvernement aura beaucoup plus de temps qu'il lui en faut pour consulter l'électorat du pays.

Or si à l'instar de la Chambre des Lords sur la question budgétaire, le Sénat canadien repousse le bill de la marine, ou plutôt refuse de le prendre en considération en disant : "Le peuple canadien n'a jamais exprimé d'opinion sur cette question de l'impérialisme militaire. Jamais il n'a réclamé la création d'une marine militaire et sa contribution aux guerres de l'Empire. Le Sénat ne peut donc approuver ni désapprouver cette mesure avant qu'elle n'ait été soumise au peuple, et nous nous conformerons ensuite à son verdict." Si le sénat en agissant ainsi, il provoquerait sans doute une tempête des plus violentes récriminations dans le parti et la presse ministériels, mais il aurait fait son devoir en protégeant et en respectant une fois de plus non seulement les intérêts du peuple, mais aussi sa souveraineté.

Grande exposition d'objets d'art japonais

A l'Auditorium et qui seront vendus à l'enchère

Les amateurs d'objets d'art de Québec sont invités à visiter la grande exposition d'objets d'art japonais, est maintenant ouverte tous les jours à l'Auditorium de 10 hrs a. m. à 6 hrs p. m. La superbe collection comprend un assortiment artistique et antique, et des plus précieuses nouveautés de Siamna, Cloissonne, Kutam et d'autres de choix. Des sets à thé et à chocolat d'un genre très joli, des vases travaillés à la main, des meubles en ébène, en bois Cherry et Hlnok et une belle collection d'objets d'ivoire, de cuivre, de bronze, etc., dont la plupart ont reçu de belles récompenses à l'exposition A. Y. P. section japonaise à Leattle Wash 1909.

Tous ces objets seront vendus à l'enchère à partir de vendredi le 18 mars, de 2 hrs p. m. à 8 heures, et samedi le 19, aux mêmes heures, à l'Auditorium. Cette offre donne au public l'opportunité de se procurer à des prix très bas les objets d'art les plus beaux. Présentez-vous de bonne heure, ce sera à votre avantage, car il y a un choix considérable dans ces beaux objets. Pour catalogue, adressez-vous à Japan Art Association, 107 rue St-Jean, La Deschênes, encauteur.

DE MIEUX EN MIEUX

Aux Variétés Plus de 900 personnes assistaient à la première du nouveau programme des "Variétés" le palais, on peut le répéter du vaudeville, à Québec.

Les "Wiston Bros" sont réellement surprenants dans le numéro de vaudeville appelé "Comedy Boxing and Punching Bag". Ils ont été très-quellement applaudis et même ils ont eu les honneurs du rappel. C'est avec raison car c'est du nouveau pour Québec.

Devaux est un musicien de premier ordre. Il joue avec un art consommé plusieurs instruments de musique.

En plus des 6000 pieds de vues animées jolies et plus intéressantes les unes que les autres, il y a encore, 2000 pieds de la vue toute nouvelle de la Passion du Christ. C'est étrangement à l'affiche d'un programme de théâtre de vues animées.

Les chansons de Mme Romaldo sont de plus en plus appréciées par les amateurs. La direction mérite certainement les plus sincères félicitations pour avoir doté Québec d'un théâtre de vaudeville de premier ordre et où cette semaine on peut voir la plus belle vue de la Passion.

En foule ! En foule !

POINT D'ACCIDENTS DANS LA NATURE

Toute calamité, quelque grave qu'elle soit, a son commencement bien défini.

Il n'y a pas d'accident dans la nature. L'avalanche, qui sans un signe d'avis, se précipite du haut en bas de la montagne, n'est pas un accident.

Pendant des années, de très petits atomes se sont cristallisés et ont ajouté leurs poids menus à la masse qui se détacha de sa base, quand l'accumulation eut atteint un certain point. La cavité non plus, n'est pas un accident. Les embryons indépendants petits qui causent les palpitations et la cavité font silencieusement et depuis longtemps leur ouvrage quand le résultat se fait voir.

Ces petits embryons tonitrués, n'existent plus quand le Newbro's Herpicide est appliqué.

Vendus par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cts en timbres pour un échantillon à The Herpicide Coy, Detroit, Michigan.

W. BRUNET, & CIE agents spéciaux pour Québec, 139 rue St-Joseph. Deux grands sacs : 50 cts et \$1.00.

GRANDE EXCURSION Forestiers Catholiques

(COUR CHAREST 494) De Québec MONTREAL

SAMEDI, 19 Mars 1910

par le Pacifique Canadien, trains laissera la gare du Palais, à 1.45 p. m. précises.

Prix du passage aller et retour, 1ere classe. Adultes . \$3.35 Enfants . \$1.70

Billets bons pour revenir sur tous les trains réguliers jusqu'au mardi soir suivant.

Billets en vente chez A. A. St-Michel, tabaciste, rue St-Jean, Jos. Hunt, rue St-Jean, Art. Beaudoin, tab. rue St-Joseph, Jos. Côté, tab. rue St-Joseph, J. E. Gagnier, tab. rue St-Joseph, Ant. Crépia, tab. rue St-Joseph, Alph. Lortie, tab. rue Saint-Joseph, A. Poliquin, rue du Pont, F. X. Gosselin, épicer, de la Couronne, au départ du train.

DROUIN, DROUIN, DROUIN AVOCATS F.X. DROUIN, C.R., L.L.D. (Ancien Notaire général) P.O. DROUIN, L.L.B. PAUL DROUIN, L.L.L. Bureaux d'Affaires : BASSE-VILLE, 114 rue Lamontagne. Telephone 3348. ST-ROCH : 181, rue St-Joseph. Telephone 2518.

Plusieurs Autres Guérisons Pinkham

à ajouter à la longue liste due à ce Fameux Remède.



Glanford Station, Ont.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pendant des années, et n'ai jamais trouvé aucune autre médecine, qui puisse lui être comparée. J'avais des ulcères et un déplacement de l'intérieur, et les docteurs ne me faisaient aucun bien. Je souffris affreusement jusqu'au moment où je pris votre médecine. Elle a aussi soulagé d'autres femmes aux quelles je l'avais recommandée."—Mrs. HENRY CLARK, Glanford Station, Ont.

Gardiner, Me.—"J'ai beaucoup souffert des maladies de femmes. Le docteur disait que je serais obligée d'aller à l'hôpital pour une opération, mais le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a guérie en trois mois."—Mrs. S. A. WILLIAMS, R. P. D. No. 14, Box 39, Gardiner, Maine.

Parce que votre cas est difficile, et que les médecins ne vous ont fait aucun bien, ne continuez pas à souffrir, sans faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il a sûrement guéri quantité de cas, de maladies féminines, tels que : inflammation, ulcération, déplacements, tumeurs fibreuses, irrégularités, douleurs périodiques, mal de dos, ce sentiment de laisser aller, indigestion, étourdissement et prostration nerveuse. Il n'en coûte presque rien de l'essayer, et le résultat vaut des millions pour bien des femmes souffrantes.

Si vous désirez un avis particulier, écrivez à Mrs. Pinkham, Lynn, Mass. C'est gratuit, et toujours d'un grand secours.

SOUHAITS LES PLUS Sincères



A nos Compatriotes Irlandais ! JULES HONE, Jr., Et ses assistants.

EXCURSION DE PAQUES

Voyages circulaires de toutes stations du Grand Tronc au Canada, pour Détroit, Port-Huron, Michigan, et stations intermédiaires ; et aussi vers les stations du Grand-Tronc au Canada et les stations de frontières de New-York et du Vermont.

PREX D'UN BILLET SIMPLE Dates de départ du 24 au 31 mars inclusives. Bon pour retour le 30 mars 1910.

COLONS Excursion pour les Colons, via Chicago

Manitoba, Saskatchewan, et Alberta. PREX MODERES Dates de départ, 5, 10 avril, 17, 31 mai, 14, 28 juin, 12 et 26 juillet, 9, 23 août, 6, 20 sept. 1910. BON POUR 60 JOURS

Pour toute information, s'adresser au bureau des billets, No 6, rue St-Antoine, (Phone 567), à la rue Dalhousie (Phone 75) et 89 rue St-Paul, (Phone 1459).

G. H. STOTT, C. P. & T. A.

AFFLUENCE DE VOYAGEURS Pour le Printemps Et la Saison d'Été

Départs de St-Jean, N.-B. 19 mars, Lake Erie. 10 avril, Lake Manitoba 25 mars, Emp. of Ireland 21 avril, Empress of Ireland, Lake Champlain 10 mai, Empress of Ireland 10 mai, Emp. of Britain 16 mai, Emp. of Britain.

Listes de départs, taux, plans, etc., fournis à demande. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

JULES HONE, Jr. 30 rue St-Jean, angle de la Cote-du-Palais et 46 rue Dalhousie. Agence générale de Champlain de Fer et Paquebots.

Compagnie Générale Transatlantique

111-113 RUE DU HAVRE-PARIS (FRANCE) Les départs les plus rapides à 10 hrs. A. M. La Touraine 21 mars La Savoie 21 mars Chicago (Sup.) 2 avril La Touraine 21 avril

Pour renseignements s'adresser à : Le Bureau du C. P. R. F. S. Stocking, 81 rue St-Louis.

MALADIES d'ESTOMAC - Vin Chassaigne

Parc Montcalm C'est l'endroit par excellence! Situé sur les hauteurs de Québec, à proximité de la ville. Bon air, endroit hygiénique. \$5.00 Comptant: Ayez un chez-vous! Pourquoi attendre? Ne soyez plus locataire! Soyez propriétaire. Ne vous laissez pas dévorer par la hausse des loyers. \$5.00 Par Mois: D'ici à quelques mois le PARC MONT-CAML sera le plus beau quartier de Québec. MONTCALM LAND CO. P. N. TESSIER, Gérant. Telephone 3407. Bureau 328, St-Jean.

Stock de la Great Northern Mining Co. JOFFRE 6000 parts du stock de la Great Northern Mining Company, de Eastern Harbor, Cape Breton, en vente à très bas prix. Ce stock est assez connu à Québec et on s'attend qu'il paye de bons dividendes sous peu. Tous ceux qui s'y intéressent peuvent obtenir les prix et renseignements complets en écrivant à C. H. SUTHERLAND, 280 rue Peel, Montréal.

Leonce STEIN ARPEUTEUR et INGENIEUR CIVIL Bureau : BLOC MORIN 111, Cote de la Montagne. Tel. 1098

Dr L.O. GAUTHIER, Ex chef de Clinique à Paris, France. SPECIALISTE Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge. 298, RUE ST-FRANCOIS, QUE. Telephone 2101.

ROSE QUESNEL DOUX-NATUREL

EPICERIE MYRAND & POULIOT, - 70, De la Couronne, St-ROCH. - ANTICIPATION Suggestions pour les repas de Pâques, les bonnes choses en vente à l'Épicerie MYRAND & POULIOT. Jambons ! Jambons ! Jambons fumés, Jambons sucrés, Jambons de Mathieu enveloppés, Jambons désossés, Bacon fumé, épaules de cochon fumées enveloppées. Les Marques de Conserves à Rechercher Petits Pois Français, la boîte depuis 12c à 15c Haricots Verts Coupés 15c à 25c Haricots Verts en bocal (extra) 35c Asperges en branches 50c Pointes d'Asperges en bocal 40c Asperges Américains la boîte 45c Macédoine de légumes, la boîte 15c Tomates en purée, la boîte 12c Epinards, la boîte 15c Fonds d'Artichauts, la boîte 20c Champignons, depuis 20c à 50c Tous les accessoires qui rendent att'ayants autant qu'agréables les mets et les viandes les plus ordinaires. Nous avons le plus complet assortiment de toute la ville. L'huile de table la plus pure au monde Véritable huile d'olives de Luca depuis 25c à \$1.50. L'assortiment au grand complet des marinades anglaises et francaises. Moutardes préparées, sauce au tomates, sauces piquantes etc. à l'Épicerie MYRAND & POULIOT, 70, De La Couronne, St-Roch.

CASTORIA Pour Bébes et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée. Porte la Signature de Castoria

## Grande Maigreur

Insomnie et Nervosité guéries

Si les personnes maigres savent de quel danger elles sont menacées par la pneumonie et le consumption, elles essaieront d'engraisser. Il n'est pas nécessaire d'être maigre—même si vous êtes né ainsi, et la déclaration suivante de Mlle Laura Landenburg, le prouve :

« Je suis première ouvrière dans un département où l'on fabrique des boîtes de papier et le travail est très dur. Pour un étranger, cela paraît facile, mais il faut une tension continue du cerveau pour surveiller une foule d'ouvrières et les faire travailler de leur mieux. Mon premier symptôme désagréable fut une douleur en arrière du cou. Parfois, elle commençait de bonne heure, mais d'ordinaire, elle se faisait sentir dans l'après-midi. Elle me rendait agitée et irritable. Mon esprit alors devenait confus. Je constatai bientôt que je n'avais plus sommeil—j'avais de mauvais rêves, et mes pieds étaient endoloris le matin. Cela ne me surprenait pas, car j'avais perdu l'appétit et je ne digérais pas bien. Je devins si maigre que j'en fus effrayée. Les remèdes ne semblaient pas me faire de bien—le médecin me disait que c'était "les nerfs". Ma mère me dit de prendre Ferrozone. Il avait guéri ma sœur de pauvreté de sang et de nervosité. Je suis heureuse que ma mère connût Ferrozone, car il m'a reconstruite parfaitement. Je ne perdis pas une journée d'ouvrage. Après la première boîte, mes nerfs devinrent plus forts. J'étais plus gaie, le double était disparu et mes pieds n'étaient plus endoloris. Je suis maintenant forte, bien portante et heureuse, grâce à Ferrozone. »

Aucun autre tonique ne possède les propriétés nourissantes, engraisantes et créatrices du sang qui se trouvent combinées d'une manière aussi scientifique dans Ferrozone. Surveillez les résultats de l'usage d'une ou deux tablettes de Ferrozone après les repas pendant un mois. Vous serez surpris. Cinquante cents la boîte, six pour \$2.50, chez tous les marchands ou de la Citarhoxone Co., Kingston, Ont.

## FERROZONE

DONNE DES FORCES.

## Charles Villeneuve

Boulevard Langelier et rue St-Joseph . .

Nous avons reçu les dernières nouveautés en Chapeaux, Chemises (Tooke), Cravates et Collets pour le printemps.

Nos articles défient la Compétition. Spécialité de valises et Sac de Voyage.

A DES PRIX A LA MODE

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE

## PATENTS

TRADE MARK DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HARRISON & PATENT AGENTS. 300 West 42nd Street, New York, N. Y.

## Scientific American.

A wonderfully illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada \$5.00 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

## Theatre Populaire

ROBITAILLE & TREMBLAY - PROPRIETAIRES

### SEMAINE DU 14 MARS

## Les Deux Orphelines

Drame en 5 actes et 8 tableaux

Par d'Ennery et Cormon. — Vraie version française pour la 1ère fois à Québec.

Début de Mlle Eugénie Verreuil.

Soirées: 10, 15, 20, 30c, 40c Log.

Matinées: 15 et 25c, 35 Loges

## Théâtre Canadien

SALLE DE LA GARDE CHAMPLAIN RUE FLEURIE - Tel. 3163

### SEMAINE DU 14 MARS 1910

## Le Triomphe de la Croix

Par JULIEN DAoust

Mme Bella Ouellette, notre jeune étoile canadienne dans Nigdia.

PRIX: 10c, 15c, 25c, 35c.

Matinées: 10c, 15c, 25c

## AU CONSEIL LEGISLATIF

Brillant discours par l'honorable T. Chapais.—Le plaidoyer de M. Turgeon

AU CONSEIL législatif, l'adresse a été proposée par M. Bergevin le radicaux conseiller pour la division Repentigny. Inutile de dire qu'il est absolument enthousiasmé du gouvernement. Et c'est juste, n'est-ce pas, puisque le gouvernement vient de mettre à sa carrière vide le couronnement qu'on réservait autrefois pour les hommes d'oeuvres.

M. Turner est toujours prêt à seconder une adresse en réponse au discours du trône. Il parle avec facilité, assurance et quelque fois, avec compétence. Il n'a d'ailleurs aucune prétention et il n'est pas désagréable à entendre. Son discours se résume à ceci : ce que le gouvernement fait est bien fait.

### L'HON. T. CHAPAIS

Le discours prononcé par M. Chapais a été superbe d'inspiration de forme et de fond. Quelle abondance quelle justesse, quelle élévation de langage, quelle envergure ! Au début il se moque agréablement du couplet sur l'Ungava, que les ministres récitent chaque année de depuis trois ans. Le gouvernement ressemble au chasseur poursuivant une proie insaisissable qui lui échappe au moment où il croit l'atteindre. La chasse est toujours à recommencer. L'addition de ce territoire serait une bonne chose et la joie de l'avoir sera grande si elle est proportionnée à l'attente et aux déceptions dont il est l'objet.

De belles considérations sur la nécessité de travailler à enrayer le progrès de la tuberculose, et l'orateur passe à la question de l'enseignement. Le système actuel adapté aux conditions présentes est excellent, dit-il. Le point faible, c'est l'insuffisance de la rémunération des instituteurs.

L'enseignement n'est pas une carrière : il faut payer mieux les instituteurs, et à ce propos, M. Chapais rappelle qu'avant 1871 il y a eu des gouvernements dans la province qui ont eu de bonnes intentions pour l'éducation et qui ont traduit ces intentions par des actes.

L'on ne saurait faire trop pour l'agriculture et l'aide annoncée pour l'école de St-Jean, la plus ancienne du Canada, la seconde de tout l'amérique, méritent d'être appréciées. Au point de vue agricole, il est absolument impossible d'avoir un enseignement unique dans la province. La diversité des climats, appelle la décentralisation de l'enseignement agricole.

Abordant ensuite la question de colonisation, M. Chapais dit que tous les gouvernements en ont parlé et en parleront encore. Ce qui importe c'est d'agir et l'action efficace ne se borne pas à la construction de ponts ou de chemins de colonisation. Ce qu'il faut c'est une action énergique frappant le mal à la racine. Car les provinces ne changent et si les vieilles provinces ne contrebalancent pas l'accroissement des nouvelles, ce n'est plus d'Ontario ni de Québec, ni des provinces Maritimes, mais de l'Ouest

que partiront les courants d'opinion et qui sait ce qui descendra des montagnes Rocheuses.

Ce qui conduira M. Chapais à conclure que nous sommes à l'heure des actes décisifs dans l'évolution de notre pays et que tout retard serait un crime.

L'hon. M. Pérodeau félicite M. Bergevin, M. Turner et M. Chapais, et ajoute quelques mots que nous n'avons pas compris.

### LE GESTE A TURGEON

Il est près de cinq heures et les quelques admirateurs qui restent à ce pauvre M. Turgeon attendent avec impatience le "Geste" tant annoncé.

Le président du Conseil descend, ouvre le premier pupitre à sa portée, en tire un document, toussé légèrement et puis commence. Il exprime le regret que son premier discours soit pour se défendre. Mais il se dévot à lui-même de parler sur l'affaire qu'on a appelée Dussault-Turgeon. On lui a pré de monter à la tribune durant les élections partielles mais, il a préféré respecter la tradition qui veut que le président de la Chambre haute reste étranger aux luttes du parti.

On m'a accusé dit-il, d'avoir illégalement vendu une propriété appartenant à la Commission du Havre avec le dessein d'acquiescer plus tard une partie de cette propriété.

A la première partie de cette accusation, il répond que le Lt-Gouverneur en qualité de représentant du roi, a le droit de vendre ; que la propriété appartenait au parlement ; que le gouvernement n'a fait que confirmer les titres de Dussault et que pour cette confirmation la province a reçu trois mille quelques cents piastres. A la seconde accusation il dit que c'est Dussault qui voulait l'intéresser à cette transaction ; qu'il a tout fait à cet égard et que sa conscience est en paix. S'il n'a pas pour suivi M. Laverne c'est que l'expérience lui a prouvé qu'il y a dans la province de Québec une mentalité favorable à la calomnie et que quelque fois on n'est jamais sûr d'être approuvé par ses amis. Cet état d'esprit désole M. Turgeon et il s'adresse à ceux qui ont été les victimes de la calomnie et s'ils sont accusés, d'être aussi purs que lui.

### L'HON. M. CHAPAIS

dit que M. Turgeon a justement appelé le discours qu'il vient de faire "son plaidoyer". La question soulevée a un aspect légal et un aspect administratif. L'aspect légal est soumis aux tribunaux et par conséquent nous n'avons pas d'opinion à formuler. Donc, exception déclinatoire. Quant à l'aspect administratif, le Conseil n'en est pas saisi d'une façon régulière. Une autre chambre se occupera peut-être avant longtemps. Je crois que le conseil comprend bien ce que j'entends dire.

Les motions émises pour la formation des comités, sont faites et le conseil ajourne au 29 mars.

## Echos de la Ville

ET DES ENVIRONS

### La découverte du pôle

#### CONFERENCE DU CAPT. BARTLETT, L'ASSOCIE DE PEARY.

Hier soir, au Club Canadien, M. le capitaine Bartlett a fait une conférence des plus intéressantes sur la découverte du Pôle Nord. On sait que le capitaine fut l'aide de Peary dans son expédition au Pôle. Seulement le capitaine ne foula pas de ses pieds la neige du Pôle, car au 88e degré de latitude, Peary le fit s'en retourner au steamer. Peary, sans doute, voulut être le seul blanc à s'aventurer vers le sommet de la terre. Le grand explorateur continua sa route ; il était en très bonne santé ; il était accompagné de bons et forts esquimaux.

Le capitaine Bartlett est absolument certain que Peary a atteint le Pôle. Il fait l'éloge de Peary. Il croit que ce serait une honte si le Congrès (le parlement américain) ne lui donnait pas son dû. Il fit voir le contraste de cette attitude avec celle de l'Angleterre qui ferait tout pour honorer ses explorateurs. M. Bartlett fait de magnifiques descriptions topographiques ; il a parlé longuement aussi de l'alimentation dans les déserts de glace de la région arctique, la façon de s'y abriter, etc. etc.

Une résolution de remerciements fut proposée par M. L.-A. Cannon et appuyée par le Dr Verge.

#### MORT SUBITE A BEAUMONT

Un vieux cultivateur de Beaumont, comté de Bellechasse, M. George Côté, est mort subitement mardi soir à sa résidence. Il était âgé de 77 ans. Une enquête du coroner aura lieu aujourd'hui. La déposition mortelle sera inhumée vendredi.

#### LES PROGRES DE L'EPARGNE

La Caisse Populaire de Saint-Sauveur a actuellement \$4,500.00 de prêtées à ses actionnaires ; il lui reste encore en mains \$3,000.00. Le capital social payé est de \$5,000.00, et la balance des fonds se compose de dépôts de sociétés, et de l'épargne du son des enfants dans les écoles.

Cette caisse est établie depuis quatorze mois seulement et ses opérations ne s'arrêtent pas plus loin que

les limites de la paroisse. Il nous suffira de dire que la somme moyenne déposée chaque semaine est de près de \$400.00, pour avoir une idée du nombre des déposants, si l'on considère que les dépôts sont de dix centimes en montant.

Ainsi donc la caisse Populaire de Saint-Sauveur avance à grands pas dans la voie du progrès. Tant mieux. L'épargne devrait être aussi encouragée dans toutes les paroisses de la ville et de la province.

#### LE CUBA

Le steamer "Cuba" — capitaine Rosa — qui a passé deux ou trois semaines au quai Blondeau, à Limoilou, va être chargé complètement d'iel à quelque temps. Les propriétaires ont décidé d'en faire une barge pour le transport du sable.

Tout le fer et les machineries ont été vendus à MM. Adéard et Philippe Barbeau tandis que le bois de la partie supérieure qui n'a pas grande valeur, est donné à ceux qui veulent l'emlever.

#### L'AILE PROJETEE AU COUVENT DE LIMOILOU.

Une délégation de membres de la Commission Scolaire s'est rendue hier soir au Couvent de Limoilou, pour discuter les propositions faites par la supérieure de cette institution au sujet de la construction d'une nouvelle annexe au couvent actuel. On n'en est pas encore venu, cependant, à régler définitivement la question.

Les délégués auront ce soir, paraît-il, une nouvelle entrevue avec les autorités du couvent.

#### Musique McKinley

A l'avenir l'on pourra se procurer chez Cyr. Robitaille, 320 rue St-Joseph, la musique en feuilles McKinley à 10 cts du morceau. Cette série comprend tous les genres de morceaux, tels que valse, extraits d'opéra, chansons, etc., etc.

CYR. ROBITAILLE, Tel. 2291 320 rue St-Joseph, Qué.

Le rhume cause les maux de tête

Le LAXATIVE BROMO QUININE le remède de tout le monde pour Rhume, Grippe, guérit la cause. Regardez pour signature F. W. Grove. 25c

## L'ANNEE DE NOTRE JUBILE DE DIAMANT

### LES VETEMENTS GARANTIS DE PAQUET SE VENDENT D'UN OCEAN A L'AUTRE

Un de nos clients par la malle nous écrit de Langdon, Alberta : La Compagnie Paquet, Ltée, Québec, P.Q. Messieurs,

J'ai reçu mon complet aujourd'hui et je désire vous en exprimer ma satisfaction. La valeur des marchandises que vous vendez est surprenante et je puis dire qu'il m'est impossible d'acheter le même habillement ici à moins de \$20.00.

La lettre ci-dessus a été prise parmi des centaines d'autres que nous avons reçues. Toutes marquent la satisfaction de nos clients des effets que nous leur vendons. Les vêtements garantis de Paquet n'ont pas d'égaux. Les habillements qui suivent devraient vous intéresser.

COMPLETS POUR HOMMES \$10.00  
Complets de serge anglaise pour hommes, noire ou bleu-marin, à croisure simple ou double, tous points de 36 à 44, garantis de la meilleure valeur du Canada au prix spécial de PAQUET \$10.00

COMPLETS POUR HOMMES \$15.00  
Belle qualité de complets en lainages anglais, pour hommes, des patrons les plus nouveaux du printemps 1910, à croisure simple ou double, garantis de la meilleure valeur du Canada au prix spécial de PAQUET \$15.00

### MATINEES de SOIE par TAILLEUR, pour DAMES

Matinées par tailleur, pourdames, belle qualité de chiffon de soie, de couleur noire et blanche ou blanche et bleu-marin, garni de boutons de jais, haute nouveauté du printemps 1910, notre prix spécial

GANTS POUR DAMES \$1.00  
Gants de chevreau de belle qualité, pour dames, de toutes teintes fashionables du printemps, points, 5/8 à 7/8, deux boutons-pression \$1.00, \$1.25 et \$1.50

CHAPEAUX POUR DAMES  
Chapeaux garnis, pour dames, portant la garniture-écharpe, belle paille satin de la teinte nouvelle wistaria, SPECIAL. \$7.50

### OCCASIONS en Epicerie pour Vendredi

LANGUES de POISSON et navets, quantité immense, prix partout 10c la lb ; vendredi, 6c

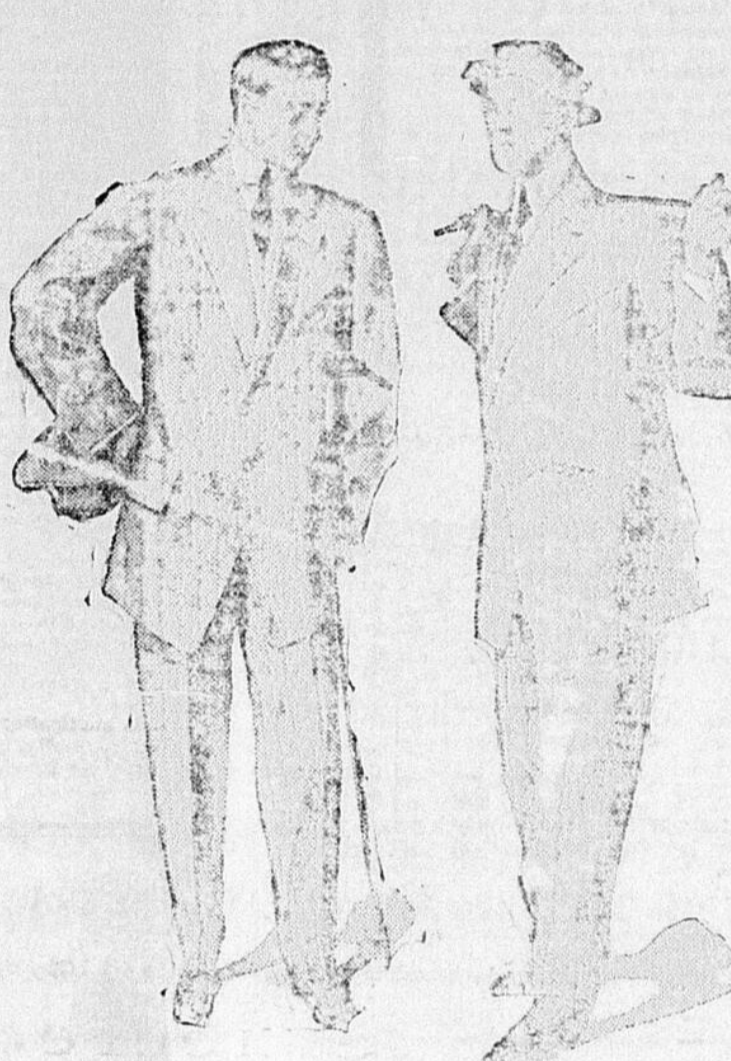
MORUE, grande quantité de morue salée, prix partout 4c la lb ; vendredi, 2c pour 5c

FEVES au LARD, marque Sirdar, boîtes de 1 lb ; prix partout 6c la boîte ; bon marché de vendredi 3 lbs pour \$1.00

BISCUITS "London Mixed", qualité splendide, prix partout 15c la lb ; vendredi, la lb . . . 9c

MARINADES, belle chance, facons de 10 oz. ; en vente vendredi tant qu'il y en aura, 3 facons pour \$1.00

BONBON, immense quantité, "Imperial Mixture", spécial pour vendredi, 1 lb . . . 6c



### Cartes Postales pour Pâques

Voyez notre immense assortiment de cartes postales-souvenirs pour Pâques. Nous avons des livrets et des cartes en grande variété, de genres magnifiques à des prix très bas de 2 1/2c à . . . . . 50c

## LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE

157 à 173 Rue St-Joseph (Division du détail)

### Au Paquetorium

"Le 7ème Jour" (Biograph)

"Oh ! Oncle" (Biograph)

Creusant le Canal Panama (Stielg)

### UNE OFFRE SPECIALE

Une propriété de \$30,000 à moitié prix

La magnifique maison (67 x 32 1/2) en pierre, à 2 étages et demi, située sur le Parc Maufils, avec en plus 32,000 pieds de terrain parfait. Peut être convertie en école ou en couvent.

Contient actuellement deux logements munis de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, etc.

LE TOUT POUR \$15,000

Conditions spéciales au client sérieux.

Le plus beau morceau d'immeuble qui se trouve dans la ville de Québec. Centre d'une future paroisse.

Une occasion sans précédent pour les gens qui ont du flair !

S'adresser personnellement ou par écrit au

## PARC MAUFILS

62 RUE ST-JOSEPH

Téléphone 1897

LA CIE DU PARC MAUFILS PROPRIETAIRES

### CANADIAN NORTHERN QUEBEC & LAC ST-JEAN

## EXCURSION DE PAQUES

DES BILLETS ALLER ET RETOUR

Première classe seront vendus au prix d'un simple passage

LES 24, 25, 26, 27 et 28 MARS

Bon pour revenir jusqu'au 30 mars 1910 inclusivement.

Le et après samedi 5 FEVRIER, les trains circuleront de Québec comme suit

Canadian Northern Quebec Ry.

9.00 A. M. Tous les jours dimanches excepté pour M. Lévesque, Grand-Mère, Shawville, etc. Ce train sera connecté à Garmont, etc., avec les trains allant et venant de la Tuque. Il y a un char buffet-jouet sur ce train.

5.30 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Shawville, etc., et les stations intermédiaires.

Québec et Lac St-Jean

8.30 A. M. Tous les jours excepté les dimanches et fêtes pour Roberval, La Tuque et Châteauguay.

5.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Raymond.

8.00 P. M. Le samedi seulement pour Roberval, Châteauguay, etc., avec un char jouet sur ce train.

Billets en vente à la gare, rue St-André, chez F. E. Shooking, rue St-Louis, au Château-Front, et aux bureaux du Grand-Tronc et Intercolonial.

ROSE QUESNEL DOUX-NATUREL

## L'AUTOMOBILE FORD

MODELE 1910

\$1,000.00

SOLIDITE, CONFORT, ELEGANCE

Donnez Votre Commande Des Maintenant

Aussi : Poêles à Gazoline "Reliable", Graisses, Accessoires pour Bicycles et autres, Bicycles Cleveland, seals, aiguis.

Réparations faites avec soin et promptitude. Une visite est sollicitée. Automobiles à louer.

## JOS. DEVARENNES

270 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. . . . . Tel. 2068.

## Qualité Supérieure Fin Arôme Le favori du fumeur exigeant.

# Fumez le Tabac MASTER MASON

## MDE. D. R. MURPHY,

46, RUE DE LA FABRIQUE,

Vente Complète à des Prix Au-Dessous du Coût

Tous nos complets "up-to-date" et nos articles de modes doivent être vendus afin que les appartements soit prêts pour de nouvelles marchandises. Complet, Blouse en Toile et Matinées de \$2.00 en montant. Blouses et Robes Princesse tous réduits. Lingerie Blanche 20% de réduction. Habille pour Jeunes Filles et pour Enfants à moitié prix. Poupées à moitié prix.

## MDE. D. R. MURPHY,

46, RUE DE LA FABRIQUE.



# BOVRIL

LE BOVRIL EST UNIQUE !

Seul, de tous les Extraits de Bœuf, il renferme sous une forme très concentrée toute la saveur ET TOUTE LA NUTRITION du plus beau bœuf.

Le BOVRIL est d'une digestion si facile qu'il s'assimile presque immédiatement, son effet ré parateur s'étendant par tout le système.

Embouteille automatiquement. Aucune main n'y touche.

## IL PREVIENT AUSSI BIEN QU'IL GUERIT

Le remède du Père Morrissy "No 10" (Tonique des Pouxons) fait plus que les autres remèdes contre la toux.

Si on n'y remédie pas, les rhumes ordinaires suivent leurs cours et disparaissent, mais ils laissent un reliquat sous forme de toux irritantes, languissantes et en faiblesse de la gorge et des pouxons.

Il y a plusieurs remèdes contre la toux sur le marché qui entraînent un rhume parce qu'ils contiennent de l'opium, de la morphine ou autres drogues semblables, mais qui ne font que calmer, qu'engourdissent l'irritation, mais ils n'enlèvent pas la cause du mal.

De tels remèdes font peu de bien et parfois grand tort, surtout aux enfants. Le remède du "Père Morrissy No 10" se compose de racines, d'herbes et de baumes, sans la moindre trace de morphine ou autre drogue dangereuse. Il va droit à la racine du mal et enlève la cause de la toux. Ils fortifient les pouxons et la gorge, les tonifie, les rend plus forts que jamais et plus en état de résister aux rhumes et aux autres maladies plus sérieuses. Bouteille d'essai 25c. Grandeur régulière 50c. Chez votre fournisseur ou de la Father Morrissy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.

## Lapointe et le "Progrès du Saguenay"

SONT CONDAMNÉS DANS LES PROCES TACHE LAPOINTE

Une dépêche de Chicoutimi nous annonce le jugement du Juge Tourigny, dans la cause de Taché vs Lapointe et le "Progrès du Saguenay" condamne M. Lapointe à \$71 de dommages sur l'action principale et à \$50 sur l'action conventionnelle, avec les frais. Même jugement contre le "Progrès du Saguenay".

N.R.—Il s'agit du procès intenté à M. Lapointe qui avait accusé M. Taché de faux rapports et de témoignages téméraires en rapport avec l'exécution des travaux publics dans le comté de Saguenay.

## Mal d'estomac guéri pour toujours

L'indigestion, les gaz d'estomac, brûlements de cœur ou dyspepsie soulagés en cinq minutes

La question est de savoir combien de temps vous allez continuer à souffrir d'indigestion, de dyspepsie ou d'estomac en mauvais ordre; c'est simplement une affaire de décision du temps où vous allez prendre de la Diapésine.

Si votre estomac manque de pouvoir digestif, pourquoi ne pas lui aider à remplir ses fonctions, non avec des drogues drastiques, mais au moyen du renforcement des agents digestifs, tels qu'ils sont à l'oeuvre naturellement dans l'estomac.

Les personnes atteintes d'un estomac faible devraient prendre à l'occasion un peu de Diapésine, il n'y aurait plus d'indigestion, plus de ces douleurs qui vous font sentir comme un poids dans l'estomac, plus de cardialgie, plus de gonflement de gaz dans l'estomac ou d'éructation de nourritures non digérées, de maux de tête, de vertige ou de mal d'estomac et de plus, ce que vous mangerez ne fermentera pas et n'empoisonnera pas votre haleine d'odeurs nauséabondes. Tous ces symptômes résultant d'un estomac aigre, en mauvais état, et de la dyspepsie disparaissent généralement cinq minutes après avoir pris un peu de Diapésine.

Allez chez votre pharmacien et procurez-vous maintenant une boîte de 50 cents de Diapésine de Pape et vous irez toujours à la table avec un bon appétit, ce que vous mangerez vous sera agréable, parce que votre estomac et vos intestins seront nets et frais, et vous constaterez qu'il n'y aura plus pour vous de mauvaises nuits et de jours ennuyeux. Elle vous rafraîchit et vous rend la vie agréable.

**SOURDS! Vous entendrez si vous faites usage de L'ACOUSTIPHONE**  
L'Acoustiphone est un appareil acoustique invisible, le plus puissant, remplaçant tous les gros appareils, adaptés à toutes les oreilles, amputées ou non et supprime **LA SURDITÉ** Pour une oreille... \$275 Pour deux oreilles... \$275  
M. BURG, 15, R. des Filles-du-Québec, Paris

## Boudreault vs Van Felson

L'INTERROGATOIRE DE M. VAN FELSON EST TERMINÉ.— M. LAWRENCE, ANCIEN COMPTABLE DE LA PEOPLE'S BANK OF HALIFAX EST LE TÉMOIN SUIVANT

A deux heures, hier après-midi, M. Lawrence a repris l'interrogatoire de M. Van Felson dans la cause de Boudreault vs Van Felson.

Le témoin dit que personne dans la banque n'a pu dire que les chèques en question ont été retournés. Il ne se rappelle pas d'avoir jamais dit à M. Boudreault "Peut-être que vous croyez que j'ai l'argent." En quittant la maison du sénateur Choquette, le témoin dit à ce dernier "Si cette affaire vient devant la cour, je vous retiens comme mon avocat." En réglant les comptes de M. Holiday, avec M. Gregory le témoin a parlé à M. Gregory de l'affaire sans mentionner le nom. Il a simplement dit que c'était un employé d'Ottawa et quel était le montant de l'affaire.

Le témoin ne se rappelle pas si M. Gregory lui a demandé le nom de cet individu et son emploi. Le témoin dit qu'il a dit les deux chèques du gouvernement avant de s'écarter. Il ne se rappelle pas s'ils étaient datés du 2 juin.

Il a dit à M. Boudreault que s'il pouvait nommer le nom de l'homme à qui il prétend qu'il a donné l'argent, il consentirait à se rétracter.

Deux personnes d'Ottawa ont dit au témoin qu'il avait donné la part qu'un individu avait reçue mais que c'était un homme qui ressemblait à M. Boudreault. Le témoin leur a demandé alors de produire cette personne. Lorsque M. Boudreault vint à la Banque, le témoin lui demanda ce qu'il voulait. M. Boudreault répondit qu'il lui fallait un certain montant. Alors le témoin dit: "est-ce \$1000?" puis il lui dit: "vous voulez \$3000?" et M. Boudreault répondit: "Cela va faire."

Après la transaction le témoin dit qu'il n'a pas eu l'occasion d'en parler à M. Holiday.

Le témoin dit qu'il a laissé la banque de Montréal pour avoir une meilleure position.

Interrogé par M. Stuart, le témoin dit que le montant de la banque était de \$18 à \$2000 et que le compte de M. Van Felson était de \$30000. La différence a été mise au crédit de M. Holiday et frères.

M. Lawrence, l'ancien comptable de la "People's Bank" est le témoin suivant. Le témoin connaît M. Van Felson et M. Boudreault.

Lorsqu'il a connu M. Boudreault, celui-ci était gérant de la banque Moison à Fraserville. Le témoin fut transféré à Québec, dans la succursale en 1903, ou 1904. Il était à l'emploi de la People's Bank une partie du mois de juin 1905 comme comptable. C'est en juin 1905 qu'il quitta cette position pour aller à Sherbrooke et de là il a été transféré à Waterville.

Entre la fin de mai et le milieu de juin, il a vu M. Boudreault à la People's Bank à Québec. Le témoin ne peut jurer si c'est à la fin de mai ou au commencement de juin, mais c'est avant qu'il ait quitté la banque. En sortant du bureau de M. Van Felson, M. Boudreault est allé donner la main au témoin et lui a demandé comment il était.

Il ne peut définir la date de son départ de la banque, mais une lettre du gérant de la Banque au Gérant général mentionne que c'est le 9 juin 1905.

Après le départ de M. Boudreault, M. Van Felson a dit au témoin de remarquer ce personnage là. Le témoin a répondu qu'il connaissait M. Boudreault. Au meilleur de sa connaissance, M. Lawrence dit que M. Van Felson est sorti de la banque après le départ de M. Boudreault. Lorsqu'il est revenu, M. Van Felson a demandé une enveloppe au témoin. M. Van Felson avait un paquet de billets de banque qui paraissaient être assez élevés. Il n'a pas vu M. Van Felson mettre les billets dans l'enveloppe, il ne sait pas ce qu'il a fait avec eux.

Dans l'après-midi, M. Boudreault est revenu à la banque. Il ne se rappelle pas l'heure mais M. Van Felson était revenu de son dîner. M. Boudreault est entré dans le bureau du gérant où M. Van Felson se trouvait

M. Lawrence ne sait pas ce qui s'est passé dans le bureau du gérant.

Le témoin dit que c'est à peu près tout ce qu'il sait de cette affaire. C'est M. Mansfield qui a remplacé le témoin à la banque.

M. Lawrence ne peut se rappeler la date exacte de la visite de M. Boudreault à la banque. C'est à la fin de mai ou au commencement de juin.

A M. Laramée: M. Lawrence dit qu'il n'a pas à se plaindre de sa mémoire. Le témoin dit qu'il ne peut se rappeler la date parce qu'il n'a aucune note si on lui disait que l'affaire est arrivée au mois d'avril, il ne le nierait pas. Il ne peut préciser ni le jour ni l'heure de la visite de M. Boudreault. Il n'a pas pris note de cela parce qu'il ne l'a pas cru nécessaire et que M. Van Felson ne lui avait pas demandé de remarquer la date. Il n'a rien remarqué d'étrange chez M. Van Felson car d'habitude M. Van Felson était toujours aussi calme qu'il l'est maintenant. Le témoin ne se rappelle pas l'heure où M. Boudreault est venu à la banque.

Avant le retour de M. Boudreault M. Van Felson est sorti deux fois de la banque. Le témoin ne peut dire combien de temps il est demeuré hors de la banque.

Il n'a rien remarqué d'extraordinaire entre le départ de M. Boudreault et la sortie de M. Van Felson et il n'a entendu aucune discussion animée dans la banque. M. Lawrence ne se souvient pas d'avoir vu entrer personne dans l'office de M. Van Felson entre le départ de M. Boudreault et la sortie de M. Van Felson. Le guichet du témoin n'était qu'à dix pieds de la porte du bureau du gérant et le comptable voyait tous ceux qui entraient dans le bureau du gérant.

M. Lawrence dresse un plan des bureaux et en explique la position à la cour.

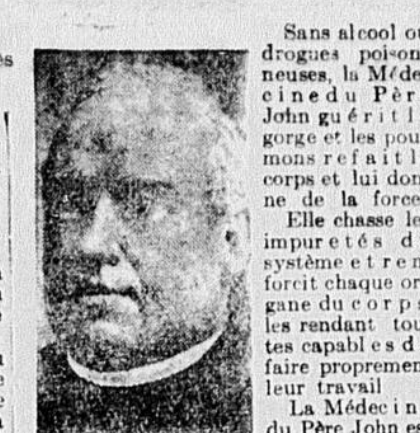
M. Olivier Guérette de Fraserville, est le témoin suivant mais la cour décide qu'il n'y a pas nécessité de l'entendre vu que le point que l'on voulait prouver par ce témoin l'a été clairement par la déposition de M. Boudreault.

Et la cour s'est ajournée à 10 heures, ce matin.

**CASTORIA**  
Pour Bébes et Enfants.  
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée  
Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

**KODAKS DE POCHE**  
Convient à la poche et au porte-monnaie.  
Six grandeurs différentes de dix piastres en montant.  
Toute personne peut poser au moyen d'un Kodak. Aucune chambre noire pour toute partie du travail.  
Demandez notre catalogue chez les marchands de Kodak.

**CANADIAN KODAK Co., Ltd**  
Bureau et Manufactures  
582-592 Rue King W.  
TORONTO CANADA.



Le meilleur remède jamais prescrit pour reconstruire le système. Ce n'est pas une médecine patentée.

Si votre pharmacien n'a pas les remèdes du Père John, il peut vous les procurer; nous enverrons par l'express, frais pays, sur réception de \$1, une grande bouteille, Carleton & Hovez, Lowell, Mass E. U.

## 2 MAISONS A VENDRE

**LA PREMIÈRE**—Côté des rues St-Bernard et St-Sauveur et portant le No 10, est une maison à deux étages, bois français, aménagée en bureaux, lambrinée en or, par 25 de front, donnant 2 logements, construite sur un terrain de 25 x 50, entouré en tous côtés par un terrain de 25 x 50, coté de rue de terrain, 4000 par année.

**LA DEUXIÈME**—Rue St-Sauveur, portant le No 28, est une maison à deux étages, bois français, aménagée en bureaux, lambrinée en or, par 25 de front, donnant 2 logements, construite sur un terrain de 25 x 50, entouré en tous côtés par un terrain de 25 x 50, coté de rue de terrain, 4000 par année. S'achète à l'heure, mais on peut aussi acheter à l'année, à 5 minutes de la gare et du marché St-Jérôme. Pour toutes informations s'adresser à G. PARÉ & LAFRANCE, à la corporation de 9 bis, m. à 4 hrs p. m. 19 déc-0

**A VENDRE**  
Résidences privées dans la ville et dans la campagne.  
Maisons de commerce au meilleur centre d'affaires.  
Terrains pour construction, vue magnifique.  
Formes de tout genre et très profitables.  
Fond de commerce de vaisselle, Jouets et fantaisies.  
Meubles de différents genres.  
Tweed pour habillement à très bas prix.  
Poêle et fournaise poils avec réservoir.  
Réservoir à l'huile avec pompe pour épicerie.  
Vitrine (Shoe Case) poile pour comptoir.  
Un bon jeune cheval de cinq ans, sain et d'une bonne pesanteur.  
Pour plus d'information s'adresser à J.-F. BOURBONNAIS, Agent d'Immobilier et Courtier d'Assurances, 111 rue St-Joseph, Québec. Téléphone 3231.

**A LOUER**  
Résidences privées de trois à dix chambres.  
Maisons pour tout genre de commerce.  
Bureaux de pension de toute grandeur.  
Bureaux à St-Roch de différente grandeur.  
Magasins pour épicerie ou tout autre commerce.  
Terrains bâtis pour engarage à St-Roch.

**A VENDRE**  
RUE ST-URSULE—Deux maisons 12 et 15 chambres, parfait ordre, avec étables.  
SUR LA RUE SCOTT, près Grande Allée—Une maison, deux logements, 4 et 5 chambres, bon ordre, rapporte \$7 par mois, terrain, Nos 100-102.  
SUR LA RUE STE-HELENE—Une maison, 10 chambres, en parfait ordre, No 129, grande cour, occasion exceptionnelle pour prompt acheteur.  
GRANDE-ALLÉE—Une maison, parfait ordre, cour, étable, fournaise etc.

**A LOUER**  
SUR LA RUE ELGIN—Cette maison No 6 Elgin, 10 chambres, en bon ordre, coin Elgin et Ste-Anne.  
**A VENDRE OU A LOUER**  
RUE HEBERT—Une maison rue Hébert, 8 chambres, bon ordre.  
Pour détails et conditions s'adresser à LARUE & DELAGRAVE, Notaires, Coin des rues Ste-Anne et Hôtel-de-Ville, Québec ARGENT A PRETER SUR HYPOTHÈQUE 14 mars-0

**AVIS**  
Succession feu Chs Bergevin  
TOUS ceux endettés envers cette succession devront venir payer et tous ceux ayant des réclamations contre elle, devront les produire d'ici à six mois, à peine de déchéance desdites réclamations.

**AVIS**  
Succession feu Chs Bergevin  
TOUS ceux endettés envers cette succession devront venir payer et tous ceux ayant des réclamations contre elle, devront les produire d'ici à six mois, à peine de déchéance desdites réclamations.

**AVIS**  
Succession feu Chs Bergevin  
TOUS ceux endettés envers cette succession devront venir payer et tous ceux ayant des réclamations contre elle, devront les produire d'ici à six mois, à peine de déchéance desdites réclamations.

**AVIS**  
Succession feu Chs Bergevin  
TOUS ceux endettés envers cette succession devront venir payer et tous ceux ayant des réclamations contre elle, devront les produire d'ici à six mois, à peine de déchéance desdites réclamations.

# PRINTEMPS 1910 Ouverture des Modes

Nous avons l'honneur de vous inviter à venir visiter notre grande exposition de Modes qui aura lieu

**SAMEDI, le 19 MARS** prochain, et les jours suivants.

Nous montrerons la plus riche collection de CHAPEAUX GARNIS qui est jamais été vue à Québec.

**Modèles de PARIS, LONDRES et NEW-YORK**

Une grande variété de COSTUMES ROBES et MANTEAUX feront aussi partie des merveilles qui vous seront données d'admirer.

Le goût et l'amabilité des articles tailleur excellent dans chacun des vêtements qui seront exposés.

Comme par le passé, notre exposition de modes sera le grand cri du chic. Il est de toute importance que les Dames se fassent un devoir de nous faire une visite.

Les GRANDS MAGASINS de Québec-Centre

**Faguy, Lépinay & Frère,**  
254 et 264 rue St-Jean - - Québec

## Pas d'affirmation en l'air

Opinion de ceux qui ont fait avec succès **VIGORA**

M. J. B. Morin, Pharmacien, Québec.  
"J'avais un cheval qui toussait beaucoup depuis longtemps. Avec deux bouteilles de votre "VIGORA," je l'ai guéri complètement et il est revenu en parfaite santé."  
JULES BUSSETTES, S. Lazare, Co. Bellechasse.

Soyez en garde contre les contrefaçons... Exigez sur la bouteille la gravure ci-dessus.  
Agence à Québec: J. B. MORIN, 318 rue St-Joseph.  
à Montréal: HUDON, HEBERT & CIE, 41 rue St-Sulpice

# FUMEZ ZOPHAR

Mélange de tabac Quesnel et Havane à 5cts le Paquet  
De la Manufacture MILLER & LOCKWELL Ltée, Québec

